

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50. Etats-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 m., \$1.50.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Première insertion, 50c par ligne. In sérions subséquentes, 25c par ligne.

JOUR DE PUBLICATION: Edition Semi-Quotidienne; MARDI, JEUDI et SAMEDI matin.

BOUCHER DE LABRUE, domicilié en la paroisse de St. Hyacinthe, propriétaire éditeur et imprimeur.

Politique, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

ASSURANCE SUR LA VIE SANS CHARGE.

La Police No. 71.982 fut accordée à M. John Thom, de Toronto, sur le plan des Versements de Dix ans, le 17 Mars 1870, pour \$1,000 et elle lui fut payée le 17 Mars 1880.

Promptement Payés à sa famille s'il fut mort pendant les dix ans—La Prime Annuelle était de \$95.65 mais les Dividendes Annuels réduisirent les paiements au total de seulement \$834.10.

Cet exemple est un échantillon de l'Assurance Aetna avec des Versements non-confiscables, qui devient très populaire parmi ceux des assurés qui jouissent d'une bonne santé.

Lecteur, si vous avez bonne santé (car aucun autre ne peut être admis dans cette forme d'Assurance sur la vie et de Versement combinés) faites application pour une Police immédiatement en vous adressant par écrit au soussigné.

Pour Tarif ou autres informations s'adresser à ORR & CHRISTMAS, Gérants. MONTREAL.

JOS. NAULT, Agent, St. HYACINTHE.

IMPRIMERIE DU COURRIER DE ST. HYACINTHE

L'Atelier est fourni d'un Matériel Neuf et dans les derniers goûts, et de tout ce qui est nécessaire pour entreprendre l'impression de Livres, Brochures, Circulaires, Prospectus, et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi CARTES DE VISITE OU D'AFFAIRES. MEMORANDUMS, TÊTES DE COMPTE, LETTRES FUNÉRAIRES AFFICHES, PANCARTES, PLACARDS, PROGRAMMES. De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

BLANCS DE TOUTES SORTES Blancs de Rôle, Listes Electorales. COURRIER DE ST. HYACINTHE Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans cette partie de la province.

Adresses d'Affaires TELIER, DELABRUE et BEAUCHEMIN. AVOCATS. Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.

JACQUES, TELIER & BEAUCHEMIN AVOCATS. WATERLOO, P. Q. Ils suivront toutes les Cours du district.

TURCOT & FRERE MEDECINS-CHIRURGIENS. Coin des rues Cascades & Mondor.

L. S. ADAM NOTAIRE. Bureau: Rue Ste. Anne. M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Général et se chargera de toute affaire que l'on voudra bien lui confier.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS médecin et chirurgien etc., informe ses amis et le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville.

L. TRUDEAU, --- Dentiste Rue Mondor.

Porte Voisine de M. C. Ledoux. A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville.

HOTEL NATIONAL Tenu par ANTOINE DAME, ST. CESAIRE. Cet hotel vient d'être remis à neuf et offre aux voyageurs tout le confort d'un hotel de première classe.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER. BRANCHE DE ST. HYACINTHE. BUREAU: Rue Cascades.—Bloc Perreault.

Toutes les affaires de Banque seront rangées généralement à cette Succursale. Intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus.

S. A. DUROCHER, GERANT. St. Hyacinthe 1er Août 1880.

A VENDRE A St. Hyacinthe. La plus belle Propriété de Commerce.

La Propriété de M. A. Kéroack, à vendre à des conditions faciles et avantageuses.

De plus: DEUX Magasins et DEUX Logements à Louer. 1 Juin 1880.

50 Cartes Chromos et Litographiques, (pas 2 semblables) avec nom 10 cts. 35 cartes de coquetteur 20 cts. Jeu d'autour 15 cts.

CARTES.—10 en filas et vers importé, 10 transparent, 20 Motto roulés et gravés (en couleur) en boîte et une lettre d'amour nom sur tons 15cts. West & Co. Westville Ct. à 581

HOTEL NATIONAL. Tenu par JOS. PAQUETTE, STE. MADELEINE. Le propriétaire informe respectueusement le public qu'il vient de transporter son hôtel dans la maison de M. Jos. Rousseau.

Le Meilleur Champ DES EMIGRANTS. Une immense étendue de terre du gouvernement et de chemin de fer, d'une grande fertilité, près des marchés et à très bas prix.

Les terres de chemin de fer sont offertes à un prix uniforme de \$2.50 de l'acre. CLIMAT DOUX ET SALUBRE. Pour pamphlet, cartes, description du pays, ses ressources, climat, routes, ou toutes autres informations adressez.

A. L. STOKES, Genl Eastern Pass' Agent, 52 Clark Street, Chicago, Ill.

Le remède qui ne faillit pas est LE SPECIFIQUE DANOIS HAILSEN.

Un vieux remède Allemand, composé de végétaux Guérison certaine des Debilités, Faiblesse, et des Misères de l'Estomac, résultat de l'âge.

PLUMES DE DINDE QUEU et PLUMAS DEMANDES Plus haut prix payé. Demandez des échantillons sans retard.

THE NATIONAL FEATHER BUSTER CO., 44 & 46 State Street Chicago.

TERRAINS dans le WISCONSIN 500,000 ACRES de terre LE LONG DU Wisconsin Central R. R.

Pour Informations qui seront fournies gratis, adressez-vous à CHARLES L. COLBY, Commissaire des terres, Milwaukee, Wis.

GRAISSE pour les ESSIEUX DE FRAZER La meilleur du monde. Dure plus longtemps que tout autre.

\$777 PAR ANNEE et les dépenses payés \$777 aux agents, Echantillons Free. Adressez P. O. VICKERY, Augusta, Maine.

ANNONCEURS en s'adressant à G. P. ROWELL & CO., 19 Spruce Street New-York.

THE BEST PAPER SCIENTIFIC AMERICAN. The Scientific American is a large first Class Weekly Newspaper of sixteen pages, printed in the most beautiful style.

PATENTS.—In connection with the Scientific American, Messrs. MUNN & Co. are Solicitors of American and Foreign Patents.

Any person who has made a new discovery or invention, can ascertain, free of charge, whether a patent can probably be obtained.

JOSEPH PAQUETTE, Ste. Madeleine, 14 Juillet 1879.

RIVIERE YAMASKA. Nous reproduisons avec plaisir le discours prononcé par M. Massue, député du comté de Richelieu, en demandant copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration de la Rivière Yamaska dans l'été de 1880.

La réponse de l'Hon. Langevin à M. Massue laisse beaucoup à espérer. M. Massue en demandant copie du rapport de l'ingénieur qui a fait les explorations en 1880 de la rivière Yamaska.

En insistant pour obtenir cette amélioration, je ne fais que remplir un devoir dont la province de Québec devra profiter et naturellement la Paissance du Canada.

Le Sénat entre en séance à 3 heures. Après l'expédition des affaires de routine.

Les honorables MM. Dickey et de Boncherville parlent en faveur du projet relatif à la question du Pacifique.

Advenant six heures, le Président quitte le fauteil. L'hon. M. Scott propose comme amendement que l'étude du projet de loi soit renvoyée à trois mois.

L'amendement est mis aux voix et per du sur la division suivante.

Contentis.—Les honorables MM. Baillargeon, Brouse, Bureau, Chaffers, Cormier, Grant, Haythorne, Hope, Leonard, Lewis, McLeilan (Hopewell), McMaster, Paquet, Pelletier, Poirer, Reesor, Scott, Simpson, Stevens, Wark.

Je ne saurais manquer, M. l'Orateur, de profiter de cette circonstance pour préciser davantage, s'il est possible, sur le commerce et l'industrie de quelques unes des belles paroisses du comté que j'ai l'honneur de représenter.

Le projet de loi est la pour la deuxième fois. L'hon. M. Atkins présente un projet de loi pour amender l'acte concernant l'inspection du pétrole.

CHAMBRE DES COMMUNES. Ottawa, 11. La séance s'ouvre à 8 heures.

L'hon. M. McDonald (Pictou) propose de recevoir le rapport du comité général auquel avait été délégué l'étude des résolutions concernant les salaires des juges additionnels de la cour du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure de la province de Québec.

La motion est agréée. Les résolutions sont adoptées, et un projet de loi basé sur icelles est présenté et lu pour la première fois.

L'hon. M. McDonald (Pictou) propose que le projet de loi (du Sénat) concernant les parties de boîte soit lu pour la deuxième fois.

Je me contenterai, dit-il, de faire remarquer que ce projet de loi a été motivé par les scènes disgracieuses qui ont eu lieu quelque part sur les frontières et où un grand nombre d'étrangers s'étaient rendus pour assister à une partie de boxe.

L'hon. M. Mousseau propose que le projet de loi pour amender l'acte de 1874 concernant l'inspection générale soit lu pour la deuxième fois.

La motion est agréée et le projet de loi est lu pour la deuxième fois.

M. Vanasse propose que le projet de loi pour régulariser la descente du bois de corde sur la partie navigable de la rivière Saint-François soit lu pour la deuxième fois.

La motion est agréée. Séance du soir. M. Girouard (Jacques-Cartier) propose que le projet de loi à l'effet d'augmenter les pouvoirs de la compagnie du Crédit Foncier franco-canadien soit lu pour la deuxième fois.

M. Vallée combat ce projet de loi, parce que, dit-il, le Crédit foncier franco-canadien ne tient pas sa charte par lettres patentes, mais par un acte de la législature de Québec.

Les clauses qui affectent les droits civils ne constituent pas la base du projet de loi. Ces clauses seront, du reste considérées en comité et pourront être supprimées.

M. Girouard (Jacques-Cartier) dit que le Crédit foncier franco-canadien se propose de demander aux législatures provinciales le droit de prêter de l'argent sur les propriétés si le parlement fédéral refuse de lui accorder ce droit.

La question des droits civils devrait être considérée en comité.

unir l'Atlantique au Pacifique, je crois que nous ne devons pas perdre de vue les avantages des travaux sur la rivière Richelieu. M. Langevin, j'aurai beaucoup de plaisir à faire mettre devant la chambre la réponse à l'adresse que l'honorable membre vient de demander à la Chambre d'adopter, et je dois dire, M. l'Orateur, que l'attention du gouvernement a été spécialement appelée sur cette question par les trois ou quatre députés, et entr'autres par l'honorable membre du comté avoisinant la rivière Yamaska.

PARLEMENT FEDERAL. SENAT. Ottawa, 11.

Le Sénat entre en séance à 3 heures. Après l'expédition des affaires de routine.

Les honorables MM. Dickey et de Boncherville parlent en faveur du projet relatif à la question du Pacifique.

Advenant six heures, le Président quitte le fauteil. L'hon. M. Scott propose comme amendement que l'étude du projet de loi soit renvoyée à trois mois.

L'amendement est mis aux voix et per du sur la division suivante.

Contentis.—Les honorables MM. Baillargeon, Brouse, Bureau, Chaffers, Cormier, Grant, Haythorne, Hope, Leonard, Lewis, McLeilan (Hopewell), McMaster, Paquet, Pelletier, Poirer, Reesor, Scott, Simpson, Stevens, Wark.

Je ne saurais manquer, M. l'Orateur, de profiter de cette circonstance pour préciser davantage, s'il est possible, sur le commerce et l'industrie de quelques unes des belles paroisses du comté que j'ai l'honneur de représenter.

Le projet de loi est la pour la deuxième fois. L'hon. M. Atkins présente un projet de loi pour amender l'acte concernant l'inspection du pétrole.

CHAMBRE DES COMMUNES. Ottawa, 11. La séance s'ouvre à 8 heures.

L'hon. M. McDonald (Pictou) propose de recevoir le rapport du comité général auquel avait été délégué l'étude des résolutions concernant les salaires des juges additionnels de la cour du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure de la province de Québec.

La motion est agréée. Les résolutions sont adoptées, et un projet de loi basé sur icelles est présenté et lu pour la première fois.

L'hon. M. McDonald (Pictou) propose que le projet de loi (du Sénat) concernant les parties de boîte soit lu pour la deuxième fois.

Je me contenterai, dit-il, de faire remarquer que ce projet de loi a été motivé par les scènes disgracieuses qui ont eu lieu quelque part sur les frontières et où un grand nombre d'étrangers s'étaient rendus pour assister à une partie de boxe.

L'hon. M. Mousseau propose que le projet de loi pour amender l'acte de 1874 concernant l'inspection générale soit lu pour la deuxième fois.

La motion est agréée et le projet de loi est lu pour la deuxième fois.

M. Vanasse propose que le projet de loi pour régulariser la descente du bois de corde sur la partie navigable de la rivière Saint-François soit lu pour la deuxième fois.

La motion est agréée. Séance du soir. M. Girouard (Jacques-Cartier) propose que le projet de loi à l'effet d'augmenter les pouvoirs de la compagnie du Crédit Foncier franco-canadien soit lu pour la deuxième fois.

M. Vallée combat ce projet de loi, parce que, dit-il, le Crédit foncier franco-canadien ne tient pas sa charte par lettres patentes, mais par un acte de la législature de Québec.

Les clauses qui affectent les droits civils ne constituent pas la base du projet de loi. Ces clauses seront, du reste considérées en comité et pourront être supprimées.

M. Girouard (Jacques-Cartier) dit que le Crédit foncier franco-canadien se propose de demander aux législatures provinciales le droit de prêter de l'argent sur les propriétés si le parlement fédéral refuse de lui accorder ce droit.

La question des droits civils devrait être considérée en comité.

Demostelle Hunt

L'orateur décide que les objections ne seraient tenues. C'est à la Chambre, dit-il, ou au comité à décider la question se rattachant aux droits civils.

Le projet de loi est lu pour la deuxième fois. M. Ives propose que le projet de loi pour octroyer une Charte au Crédit foncier du Canada soit lu pour la deuxième fois.

M. Brooks propose que le projet de loi pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer Montréal, Portland et Boston soit lu pour la deuxième fois.

M. Dawson demande la production des documents se rattachant à la substitution de nouveaux noms à ceux d'autrefois dans les territoires du Nord.

Faire disparaître un nom historique dit-il, pour lui substituer un nom nouveau est un acte de vandalisme.

M. Coursoy félicite M. Dawson d'avoir fait cette demande. Il rappelle qu'au château de Burrend Inlet s'appelait "l'Anse Béard" et le lac à la Puisse s'appelait le lac de la Reine.

L'hon. M. Blake approuve également la motion.

L'hon. M. Langevin félicite le chef de l'opposition d'avoir modifié ses vues à ce sujet. Il lui rappelle que sous l'administration libérale on a substitué de nouveaux noms aux anciens.

CALENDRIER. 1881. FÉVRIER. Soleil. Lever Cou. 10 Jeu. Ste. Scholastique vierge, 7 11 5 18. 11 Ven. Ste. Geneviève, vierge, 7 10 5 19. 12 Sam. St. Ildelfonse, Evêque, 7 9 5 21. 13 Dim. Septuagésime, 7 7 5 23. 14 Lun. SS. 26 Martyrs du Japon, 7 6 5 22. Pleine Lune, le 14, à 1h 3m du matin. Quarante Heures à St. Jules, le 14. 15 Mar. De la Prière de N.-S., 7 5 5 25. 16 Mer. De la Férie, 7 3 5 26.

COURRIER DE ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 15 Février 1881.

LA TRIBUNE.

M. L. O. David, dans son journal du 12 février, s'exprime ainsi :

"Nous donnons avis à ceux qui contiennent à nous maltraiter au sujet de nos articles sur l'influence in due que nous attendons de Rome une décision qui vaudrait mieux que leurs diatribes. Nous n'avons pas le moindre doute que Rome donnera raison pratiquement à la Tribune comme Mgr. Conroy a donné raison au Bien Public. Nous disions, il y a cinq ans, que Rome nous justifierait et Rome parlant par la bouche de Mgr. Conroy nous a justifié."

Puisque notre confrère se permet une affirmation semblable, affirmation des plus graves et des plus importantes à notre point de vue, il nous permettra de lui demander en quoi Mgr. Conroy dont le nom est si souvent employé par les feuilles libérales, a justifié le Bien Public. Serait-ce à propos de la guerre que M. L. O. David faisait aux prêtres? Serait-ce à propos de ses écrits injurieux contre Mgr. Bourget? Serait-ce à propos de son approbation des paroles prononcées par l'hon. Huntington contre le catholicisme?

Il est important de le savoir et de préciser les faits, afin que le public ne puisse être induit en erreur par M. L. O. David. Puisque ce monsieur a en sa possession une approbation de Mgr. Conroy en faveur du Bien Public, nous l'invitions à la publier, car beaucoup de personnes, nous en sommes sûr, sont anxieuses de la connaître, et nous le premier.

QUI A RAISON.

Personne n'ignore que l'hon. Blake a fini par supplanter M. McKenzie qui a usé sa vie au service du parti libéral, et que le député de Durham Ouest est le chef reconnu de l'opposition.

Personne n'ignore également que si M. Mercier n'est pas le chef de sa province, il voudrait bien l'être et qu'il pose en conséquence, afin de recueillir tout ou tard la succession politique de M. Joly au détriment de l'hon. Langelier qui possède aussi des prétentions bien prononcées.

Il paraîtrait que l'aspirant-chef n'est pas tout à fait d'accord avec son supérieur, M. Blake, et, qui plus est, non sur une question de détail, mais sur la question principale du jour, la politique financière du gouvernement d'Ottawa.

Dans une conférence prononcée il y a quinze jours à Montréal devant les membres du club national, fesant allusion à la question de la protection, M. Mercier a dit qu'il serait impolitique de compromettre des droits acquis en changeant le nouveau tarif et qu'il ne fallait pas revenir sur le fait accompli. Dans les élections de

1878, le député de St. Hyacinthe s'était prononcé contre la protection des manufactures et de la classe agricole; il voulait s'en tenir à la politique désastreuse de M. McKenzie. S'étant aperçu depuis qu'il avait eu tort, il croit maintenant, comme il l'a dit, qu'il vaut mieux ne rien déranger, accepter ce qui a été fait par les conservateurs, et en cela il partage l'opinion de son ami, M. L. O. David, qui, plus logique que lui, n'a jamais tergiversé sur cette question.

En se prononçant comme il l'a fait, M. Mercier s'est posé carrément, sans s'en douter probablement, en adversaire de la politique de M. Blake, de M. Laurier, et de tous ses amis qui siègent dans la chambre des Communes, car voici comment s'exprima le chef grit dans un discours qu'il prononça à l'élection de Toronto Oust :

"Il y a des gens qui disent que, dans l'année 1878, une majorité nombreuse et bien tranchée a résolu d'avoir la protection et que les adversaires du gouvernement doivent s'incliner. Il ne pense pas que même si une majorité bien tranchée avait résolu d'avoir la protection, les adversaires du gouvernement n'auraient pas le droit de discuter avec cette majorité, de lui prouver son erreur et de la convertir en minorité..."

M. Blake a fait une autre déclaration plus récente, huit jours après celle faite par M. Mercier. Voici ce qui se passa le 3 février, entre M. White et lui, dans les communes.

"M. White.—Les honorables messieurs de l'opposition ne suggèrent aucun remède. M. Blake.—Oui nous suggérons. Notre politique est de retourner à la politique commerciale qui prévalait sous le dernier ministère."

Ainsi M. Blake veut donc retourner à la politique commerciale de M. McKenzie, pendant que M. Mercier ne veut pas y retourner, il croit qu'il est impolitique de le faire.

Comment ces deux hommes vont-ils concilier leurs opinions si diamétralement opposées l'une à l'autre? M. Blake va-t-il céder devant M. Mercier, ou M. Mercier devant M. Blake? Les libéraux de St. Hyacinthe et même de toute la province doivent être à ce sujet dans une grande perplexité, car enfin la protection est une question renfermant un principe, et si le député de St. Hyacinthe veut être conséquent avec lui-même, il sera forcé, aux prochaines élections, de combattre M. Blake au profit de sir John McDonald. Ce ne serait pas la première fois que la chose lui arriverait, mais enfin ses amis politiques d'aujourd'hui ont droit de compter sur son support, et cependant il les délaisse et condamne M. Blake.

M. Mercier comprend si bien la fausse position qu'il s'est faite qu'en pleine rue Notre Dame à Montréal, il a eu avec M. Beaugrand de la Patrie, une altercation assez vive à propos d'un article de ce dernier dans lequel il fesait voir la contradiction existant entre le chef de l'opposition et M. L. O. David sur cette même question de la protection. De fait l'article de la Patrie frappait le député de St. Hyacinthe en pleine poitrine puisque ses idées sont les mêmes que celles du rédacteur de la Tribune.

Depuis M. Beaugrand a cherché à dissimuler la blessure qu'il avait faite à M. Mercier, mais elle n'en existe pas moins et l'article rampant qu'il a publié ne peut effacer la contradiction énorme qui existe entre M. Blake et le député de St. Hyacinthe.

La Patrie disait de M. David, le même qui est venu à St. Hyacinthe manger des patés de poulets à la Mercier: "Indépendant! protectionniste! conservateur! colonisateur! coalitionniste! libéral! Quelle variété! Ça ressemble à l'arc-en-ciel."

Ça ressemble aussi à M. Mercier.

Mont de M. Brault.—M. F. X. Brault, messager en chef du Conseil Législatif, est mort vendredi après-midi, d'une hémorragie des poumons. Mr Brault était déjà malade depuis quelque temps, mais depuis quelques jours un mieux sensible s'était fait sentir et rien ne faisait prévoir sa mort aussi promptement. Mr Brault était employé civil depuis la confédération et jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

DEUX ELECTIONS.

La Cour Suprême a rendu jugement la semaine dernière dans les causes des élections contestées de Bellechasse et de Charlevoix.

Dans la première, le jugement de la Cour Inférieure a été maintenu, et M. Larue, député libéral, a perdu son siège et a été déqualifié pour sept ans pour des actes de corruption qu'il a lui-même faits. Dans la seconde cause, l'élection de M. Perreault, député conservateur, a été annulée.

Voici donc deux comtés où il va falloir faire des élections, et sans doute que les deux partis politiques vont mesurer de nouveau leurs forces. Nous espérons que la cause conservatrice remportera dans chacun de ces comtés un beau triomphe.

INDUSTRIE.

Le conseil de ville de St. Hyacinthe s'occupe d'un projet qui mérite toute son attention. Une importante fabrique de chaussures de Montréal, celle de McCready & Cie, est prête à s'établir ici, moyennant certaines conditions qui ont été faites à la corporation. On demande à celle-ci les avantages suivants: 1. un bonus de \$25,000, payable à raison de \$2500 par année; 2. une exemption de taxes pendant 10 ans; 3. la construction par la corporation d'une bâtisse en brique de 200 pieds de long, par 50 de large à 4 étages, et le terrain nécessaire.

En retour la compagnie est prête à donner les garanties comme quoi elle emploiera au moins 300 personnes.

Cette proposition a été discutée au conseil, à sa dernière séance, sans qu'aucune décision ait été prise, et un comité composé du Maire, de MM. Lamoureux, Péloquin et Ducloux a été nommé aux fins de s'entendre avec MM. McCready.

M. Morison aurait, dit-on, l'intention d'offrir en vente à la corporation, une partie du terrain qu'il possède au delà du chemin de fer du Grand Tronc, près de l'ancien cimetière, afin d'y construire la nouvelle fabrique. Ne pourrait-on pas placer cette fabrique, dans le bas de la ville, afin que les ouvriers soient plus à proximité du lieu de leur travail?

Nous apprenons en outre que M. Louis Coté, fabricant de cette ville, craignant la concurrence que pourrait lui faire une seconde fabrique de chaussures à St. Hyacinthe, prétendrait à avoir droit lui-même aux faveurs de la corporation. Le conseil, samedi soir, a ajourné sa séance au lundi soir pour considérer la demande que M. Coté doit leur faire par écrit.

AUX VOITURIERS. Bois pour voitures tel que Jantes, Rais, Moyeux, Travail pour Wagon, Charette et Selkey de toutes proportions et de première qualité, même prix de Montréal. Chez RAYMOND & FRERE.

AUX FORGERONS. Ferrures de Voiture, tel que Fer en Barres, Feuillard à rond et oval, Essieux de 2 pouce à 2 pouces de toutes qualités, Ressorts 1/2 à 3/4 de toutes dimensions, Ressorts en Cast-Steel Armstrong, 5e Roux, Bracelets pour Essieux, Ressort et Travail, Ferrure en fonte, Charbon 2 qualités, prix qui défient toute compétition. Chez RAYMOND & FRERE.

ACTUALITÉS.

Changements d'heures.—Nous attirons l'attention des lecteurs sur les changements d'heures de la Division du Lac Champlain et St. Laurent de la Compagnie de Chemin de fer du Sud Est.

Bellechasse.—M. Guillaume Amyot doit briguer les suffrages des électeurs du comté de Bellechasse, dans les intérêts du parti conservateur.

Charlevoix.—Mr. S. X. Cimon se présentera en opposition à M. Perreault dans Charlevoix.

Visite.—Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taubé, de Manitoba, était en cette ville dimanche dernier; elle est repartie hier.

Personnel.—Le Rvd. Père L. G. Gladu, O.M.I., était en cette ville dimanche, et donnait le sermon de l'après-midi à la cathédrale. Il est reparti hier.

Nouveau.—Après huit jours de doux temps, la température est refroidie et l'hiver est recommencé. Dimanche tempête, hier beau temps assez froid.

Voyage.—On dit que Parnell fera prochainement un nouveau voyage en Amérique.

Charbon.—Durant l'année 1880, il a été vendu 954,650 tonnes de charbon, provenant des mines de la Nouvelle-Ecosse.

Navigation.—M. E. W. Sewell, de Québec se propose de former une compagnie pour construire un steamer de forme spéciale pour constater si la navigation est possible en hiver.

Mérite.—Nous apprenons avec plaisir que M. Benoit, député de Chambly, est nommé chef d'inspection du Crédit Foncier Franco-Canadien pour la division de Montréal. On aurait pu difficilement faire le choix d'un officier aussi compétent et aussi digne de la confiance publique que ce dévoué représentant de la classe agricole.

Comté de Wolfe.—Ont été élus maires dans les différentes municipalités du Comté de Wolfe, M.M. Onésime Dion à St. Joseph de Ham-Sud, Hyacinthe Hogue à Garthby, Eusebe Brodeur à Stratford, Norbert Lemay à Weedon, Stanislas Laitres à St. Fortunat, J. Bte. Richard Eer. à Wotton.

Infanticide.—Lundi, le 7 février courant, le grand constable de ce district a trouvé le cadavre d'un enfant du sexe féminin. Une enquête a été tenue par Chs. B. H. Leproben, Député Coroner de ce district; le verdict du jury a été que l'enfant avait été tué après sa naissance par strangulation. Angélique Riendeau et sa mère Angélique Béair, ont été arrêtées comme étant les auteurs du crime, elles sont dans la prison commune de ce district en attendant leur procès qui aura lieu aux prochaines assises criminelles, le 2 juillet prochain. En cette circonstance, le grand constable Désy a fait preuve de beaucoup de sagacité, en découvrant les auteurs de ce crime.—Gazette de Joliette.

Nous apprenons de source certaine que le Séminaire de Québec, les Dames Ursulines de Québec et le Couvent de Bellevue ont souscrit chacun \$100 pour venir en aide à la famille de feu l'hon. Luc Lefebvre de St. Just, ex-Lieut. Gouverneur.

Nous apprenons aussi que les Dames Religieuses du Couvent de Salery, se sont chargées de l'éducation de ses enfants.—La Concordie.

Capucins.—Nous apprenons par une lettre privée de France que les capucins de Lyon se proposent de venir fonder un établissement de leur ordre au Canada.

Les saterelles dévastent les récoltes dans l'Etat de Chiapas, au Mexique. La gelée a détruit la récolte du café dans la partie inférieure de San Luis Potosi.

Election.—Dans les municipalités de Ditton et Clinton, M. Napoléon Prévost a été élu maire à la Patrie. M. Antoine Belanger à Notre-Dame des Bois Chesham, et M. Léon Bellevue pour Charterville, Emberton.

Une femme qui rit.—On lit dans le Nouvelliste: Dans le cours de la semaine dernière, une femme du nom de Perreault, demeurant à St. Sauveur, s'est brûlée tout un côté du visage. Ce déplorable accident est arrivé dans les circonstances suivantes: La femme Perreault était sujette à perdre connaissance. Un jour, son mari voyant que les faiblesses de sa femme étaient fréquentes, laissa la maison pour aller quérir l'un de ses parents qui devait rester avec sa femme. En partant, le mari avait laissé un enfant de 7 ans à la maison. La femme Perreault était assise près de son poêle et se chauffait tranquillement.

Son mari venait à peine de partir, que la pauvre femme tomba subitement en défaut. La figure vint lui frapper sur le front, elle alluma et tout un côté du visage lui brûla complètement. Cette malheureuse aurait probablement expiré au milieu des souffrances les plus atroces, si la force du mal qu'elle éprouvait, ne l'eût ramenée à elle en la faisant sortir de sa léthargie.

La jeune enfant qui était dans la maison sortit au dehors pour aller chercher son père. Sa course fut assez longue. Quand le mari arriva, il trouva sa femme dans un état lamentable.

Dans le Far West.—Où le sait les Canadiens-français pénètrent partout.

Un lettre du Grand Vicaire de Mgr. Grandin, évêque de St. Albert, reçue ces jours derniers à Ottawa, mande qu'il y a, dans cet endroit reculé, un noyau de familles canadiennes. Trois familles, comprenant vingt-deux personnes, sont arrivées récemment du district des Trois-Rivières. Plusieurs autres familles venant des Etats-Unis et de la Colombie anglaise, étaient déjà allées se fixer à St. Albert. De sorte qu'il y a maintenant, dans cette lointaine mission, une véritable colonie canadienne-française qui ne fera que grandir soignons en.

St. Albert est situé sur la petite rivière Eturgeon, à neuf milles au nord d'Edmonton et de la branche nord de la Saskatchewan. Il se trouve éloigné de St. Boniface d'environ 900 milles.

Que rage surprenant d'un homme entreprenant.—C'est ici qu'existe la différence entre les anglais et leurs voisins de ce côté de l'Atlantique. Ils n'ont pas de Webster, aucun livre aussi satisfaisant pour les recherches, aucun ouvrage où il peut trouver ce qu'il désire, aucune carrière qui lui rendra autant que le dictionnaire de Webster. Comme publication, considérant ses nombreuses éditions, sa condensation, son prix, c'est un choix surprenant de littérature.—The Canada Educational Monthly.

Echappé belle.—Un ingénieur du chemin de fer du Nord a échappé miraculeusement à la mort, vendredi matin. Il sauta de la plateforme de l'un des chars sur la voie, mais malheureusement en touchant le sol, le pied lui glissa et il fut renvoyé par le contre-coup sous le train. Comme l'on voit sa position était des plus critiques, ses pieds se trouvant en dehors du rail. Mais avec une présence d'esprit admirable, il évita les roues en se ramassant sur lui-même et en se faisant aussi petit que possible. Quand le train fut passé, il se releva sans avoir eu le moindre égratignure.

En vue du commerce considérable du foin qui se fait cette année, la compagnie du chemin de fer du Nord fait construire cent chars nouveaux à ses ateliers à Hochelaga. M. Davis, le surintendant des machines, surveille les travaux.

Amende.—Un marchand de Lévis a été condamné à \$50 d'amende pour avoir en sa possession du tabac ne portant pas le timbre de l'octroi.

Nouvelles Locales.

Aux Forgerons et aux VOITURIERS!!

Si vous désirez acheter bon marché, les Rais de Boies, Jantes, Moyeux, Ressorts, Essieux, Fer en Barres, Feuillard, etc., etc., le tout de première qualité et en bon ordre, venez me faire visite avant d'aller ailleurs. Je vous vendrai meilleur marché qu'à Montréal.

LEON PLAMONDON

Rues Cascades et Piété

Meres! Meres!! Meres! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si il en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille de Sirop (Cassax) de Max Wyszog. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute il n'y a pas un être au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le faux-milieu de CURRIE & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contre-façons.

Dans toute l'histoire de la Médecine aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joint d'un côté si grande et si constante réputation que l'Ayer's Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie. Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quoique on en fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissant maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en font ample usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

PELLETIERES PELLETIERES Capots pour Messieurs et Dames, Robes de voitures, grises et noires, Gants et Mittens, Goup marin, Lontre. Une quantité considérable de casques en monton de perse, et une variété de manchons.

On s'occupe spécialement de la réparation de pelletteries. F. X. BLANCHET. [Maison Langelier]

REPOS ET SOULAGEMENT A CEUX QUI SOUFFRENT. "Le Panacé Domestique de Brown" n'a pas d'égal pour soulager les douleurs internes et externes. Il guérit les douleurs de côté, de dos ou d'intestins, maux de gorge, rhumatisme, maux de dents, lumbago, et toutes les sortes de douleurs. Il vivifie le sang et guérit, son pouvoir est merveilleux. Le Panacé Domestique de Brown est reconnu comme le grand tueur-douleur, et il a double valeur d'ancien et d'élisir on oignon connu, il devrait être dans chaque famille, il est le meilleur remède pour les crampes dans l'estomac et les douleurs de toutes sortes, à vendre chez tous les pharmaciens. Sets la bouteille.

PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES De Mécale (recouvertes en sucre) Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du Foie, Mux de Tête, Indigestions, Etonnements et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Nos Anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue, avant sa maturité ils l'employaient en Confiture, contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvenient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches, cette préparation, qui, faite en quantité perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix, qui se conserve intact dans tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de Mécale. B. E. McCALÉ, Chimiste Seul Propriétaire et Fabricant MONTREAL.

Prix. 25 cents par boîte, 5 boîtes pour \$1. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la Poste sans charge extra. A 28

Voyez, Essayez et Croyez.—La Vérité à vaineur. —Le Putnam's Painless Cure Extract est la Vérité. Les actions prouvent mieux que les paroles. Son action sur les cors a servi à étendre sa renommée au loin. L'explication de son succès est qu'il guérit toujours les cors en quelques jours sans douleur. Défié à vous de la contrefaçon. Vendu par les pharmaciens partout.

Dépêches Télégraphiques

Québec, 11.—M. Glackmayer, le doyen des notaires de Québec est mort aujourd'hui à l'âge de 86 ans.

Le "Champion" est en face de l'Eglise de Portneuf, ayant passé à travers 21 1/2 mille de glace.

On dit que si le "Champion" réussit à remorquer le "Boyne" dans le port, la compagnie des steamers de la ligne Dominion feront des propositions aux propriétaires de ce bateau pour faire remorquer le steamer "Ottawa" à Québec.

Plusieurs cultivateurs du lac Saint-Jean viennent porter leurs produits sur le marché de Québec. Le chemin est en bonne condition. Les malles arrivent régulièrement.

Ottawa, 11.—L'hon. M. Skead a obtenu sa réhabilitation sous l'opération de l'acte de faillite.

Londres, 11.—Une violente tempête a passé sur l'île de la Réunion dans la mer Indienne, le 21 janvier. Des dommages considérables ont été causés dans les deux principales villes de l'île.

Les dépêches attribuent la perte du "Bohemian" sur les côtes d'Irlande, au second lieutenant qui n'a pas suivi la direction ordonnée par le capitaine. Le steamer n'appartient pas à la ligne Allan, comme le disaient les premières dépêches. Il a été jeté à la côte pendant une nuit sombre. La mer était mauvaise et les chaloupes ont été brisées. On a eu beaucoup de peine à sauver quelques hommes sur un équipage de 57.

Constantinople, 11.—Le premier ministre de la Grèce vient de déclarer aux Chambres qu'il n'accepterait aucun compromis qu'il était décidé à exiger pour la Grèce tout ce que lui a accordé le traité de Berlin.

Rome, 11.—Hier a eu lieu une grande assemblée en faveur du suffrage universel. On est généralement convaincu que cette assemblée n'est que le préliminaire d'un mouvement pour substituer la république à la forme actuel du gouvernement. La masse du public semble indifférente à ce mouvement.

Québec, 12.—M. Costigan, M.P., et M. Tarte vont prononcer des discours à une réunion des membres de la ligne agraire ce soir.

Ottawa, 12.—La Cour de Circuit d'Aylmer a accordé la requête demandant qu'une force armée soit envoyée sous la conduite du shérif, dans le canton de Lorne, pour recevoir les taxes dues.

Washington, 12.—Dans une "razia" que fit la police, dans les maisons de jeu, de bonne heure, jeudi matin, deux sénateurs et six députés ont été arrêtés.

Londres, 12.—La chambre des communes par un vote de 179 contre 110 vient de décider l'abolition de la charge de juge en chef de la cour des Common Pleas, et celle de baron en chef de l'Echequier.

Le bruit court que les fédérés ont l'intention de faire sauter le château de Windsor.

MARIAGE.

A St. Eperme d'Upton, le 14 du courant, par le Rév. M. Laflamme, M. Narcisse Fillion, conduisit à l'autel Dame Veuve Odile Lalime, tous deux d'Upton. Des souhaits à l'heureux couple.

NECROLOGIE.

Les citoyens de St. Hyacinthe n'apprendront pas sans une vive peine la mort du Rév. M. Charles Adrien Delacroix, arrivée le 20 janvier dernier à Châpelle-des-Bois, Diocèse de Beauport, France, où il était curé, depuis qu'il avait laissé notre ville en octobre 1869. Tous se rappellent encore les belles qualités et le zèle actif dont était doué ce vertueux ecclésiastique, et le grand bien qu'il opéra parmi nous, pendant les 5 années de 1864 à 1869, qu'il fut à la tête de cette paroisse. Quoique retourné au pays natal, il conserva toujours une très-grande affection pour le Canada, et il n'était jamais plus heureux, que quand il revoyait de ses connaissances et de ses amis du Canada. Aussi disait-il à Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe qui, lors de son dernier voyage en Europe, passa plusieurs jours chez lui et y consacra le maître autel de son église, que si la persécution le chassait un jour de la France, il retournerait tout droit au Canada et à St. Hyacinthe. Nous nous ferons un devoir de ne pas oublier devant Dieu ce pasteur qui, après avoir travaillé à notre bien avec tant d'ardeur, nous a toujours conservé un souvenir si bienveillant et une affection si cordiale et si sincère.

M. Delacroix est mort à l'âge de 47 ans, et d'une maladie de cœur dont il ressentait déjà les atteintes, lorsqu'il était curé de cette ville. R. I. P.

Le Rév. M. A. Delacroix, ancien curé de la Cathédrale, décédé le 20 janvier dernier à Châpelle-des-Bois, France, appartenait à la Société d'une Messe, et était membre de la Caisse Ecclésiastique du Diocèse. Evêché de St. Hyacinthe, 14 Fév. 1881. J. A. GRAVEL, V.G., Secrétaire C. E.

AVIS.

M. ARTHUR LAMOTHE, marchand de St. Hyacinthe, a besoin d'un OMMIS ayant de l'expérience dans les marchandises de nouveautés, capable de parler l'anglais et le français et muni de bonnes recommandations. S'adresser à ce monsieur au pluto. St. Hyacinthe, 15 fév. 1881.

Terre à Vendre.

A ST. JEAN-BAPTISTE

Le soussigné offre en vente la terre de feu J. B. HAMEL, 90 arpents en superficie—3 arpents de front sur 30 de long—avec maison, granges, écuries, etc., le tout de première qualité.

Pour le prix et conditions s'adresser à PIERRE DESAUTELS, St. Jean-Baptiste 15 Fév. 1881, a.c.

ASSURANCE FINANCIÈRE.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE RECONSTRUCTION DE CAPITAUX. 3, rue Louis-le-Grand, Paris. Capitaux assurés : 300 Millions de Francs, — Réserves : 9,165,300 Francs

SUCCURSALE A MONTREAL : 17, RUE ST. JACQUES. FORREST, PATENAUDE & CIE, Agents-Generaux pour le Canada.

L'Assurance Financière est une institution, créée en 1875, qui a pour but la reconstitution d'un capital déterminé à une échéance fixe, avec chance de remboursements anticipés.

- 1. Les Bons d'Escompte de l'Assurance Financière sont de 10 cents, 20 cents et d'un dollar. 2. L'Assurance Financière fait des arrangements avec les négociants, marchands, etc., et leur vend des Bons d'Escompte à raison de 5 pour cent de leur valeur nominale.

Comme on le voit l'Assurance Financière offre des avantages immenses à tous les marchands, négociants, etc., qui donnent des Bons d'Escompte en remboursement des dépenses, puisque ces Bons seront d'un grand attrait pour la clientèle et qu'en définitive ils ne coûtent presque rien.

D'un autre côté tous les acheteurs en général doivent exiger de leurs fournisseurs des Bons d'Escompte qui leur sont donnés gratuitement et qui leur assurent le remboursement certain dans une époque plus ou moins éloignée de toutes leurs dépenses.

Des Manuels, Prospectus etc., sont adressés franco à tous ceux qui en font la demande aux bureaux de L'Assurance Financière, 37 rue St. Jacques, Montréal.

Pour toutes les informations nécessaires, s'adresser aussi à FORREST, PATENAUDE & CIE, Agents Généraux.

9—11—80—24ps8s.

Le SUN pour 1881

Tout le monde lit le SUN. Dans les éditions de ce journal vous trouverez pendant l'année prochaine :

- 1. Toutes les nouvelles de l'univers autant en abrégé que possible, le SUN sait être le plus complet. 2. Beaucoup de ces nouvelles qui ont de l'intérêt pour l'humanité, du matin au soir le SUN écrit la vie réelle des hommes et des femmes, leurs actes, amour, haine et troubles; cette histoire est plus intéressante que le plus beau roman écrit.

Adressez J. W. ENGLAND, Publisher of the SUN, New York City

CHEMIN DE FER GAND TRONC DE MONTREAL A L'EST

Table with columns: Départ, Mixte, Malle, Express, and rows for various stations like Montréal, St. Lambert, Belœil, etc.

DE L'EST A MONTREAL.

Table with columns: Passager, Local, Passager, Passager, Mété. and rows for stations like Québec, Arthabaska, Danville, etc.

18 Octobre 1880.

LES VICTIMES

Ni Mme Roucher ni Eulalie n'étaient chez elles, et sans nul doute la comtesse et Cécile ne s'y trouvaient pas davantage. Où les chercher? Que faire? Le temps pressait.

La pauvre fille attendit quelques temps, tapie dans l'ombre que projetait une porte cochère, mais des ouvriers at'ardés passèrent en chantant des couplets bachiques, des jeunes gens s'avancèrent vers elle, et lui adressèrent des compliments dont elle s'effraya.

Tout à coup une pensée rapide lui traversa l'esprit. — C'est une inspiration de Dieu! murmura-t-elle.

Alors, s'enveloppant plus étroitement dans sa mante, elle s'achemina du côté de la rue St-Honoré.

Elle se trouvait faiblement éclairée, mais les quelques reverbères que l'on y trouvait suffisaient pour en trouver les ténèbres de place en place. D'ailleurs, elle y avait habité assez longtemps pour en connaître chaque enseigne, chaque maison.

Elle avait souvent monté l'escalier de la plus humble de toutes, et ce fut encore vers celle-là qu'elle se dirigea en hâtant sa marche.

A cette époque où les temples du Christ devenaient le théâtre d'odieuses saturnales, où des filles en tunique grecque et en bonnet phrygien s'associaient sur l'autel, où les couvents seraient d'écroulés aux cheveux, où les crucifix déclinés de la croix avaient reçu les crachats de la multitude, où l'on buvait dans les vases sacrés le vin de l'orgie, où les cierges de l'autel s'allumaient pour éclairer des scènes monstrueuses.

Dieu que l'on chassait de sa maison ne fuyait cependant pas son peuple. Banni des superbes monuments élevés par la piété des rois, le dévouement des peuples, l'inspiration des artistes, il se réfugiait dans des greniers inconnus, rappelant la pauvreté de l'étable de Bethléem, et la triste lueur du bûche de catanques. Dans ces retraites de la porte pouvait être à toute minute enfoncée par la crosse de fusil d'un sans-culotte, les fidèles apportaient la ferveur des néophytes des glorieux commencements du christianisme.

La prière pouvait être suivie du martyre. Le prêtre et les fidèles surpris aux genoux de leur Dieu, pouvaient tomber assassinés sur les degrés de l'autel improvisé. Ce rapprochement de l'adoration et de la mort, du sacrifice de la messe et de l'échafaud, communiquait à la ferveur un élan magnifique. Beaucoup de cœurs oubliés de Dieu pendant les années prospères se rapprochaient de lui pendant la persécution.

Les fidèles se reprenaient à s'aimer comme les nouveaux disciples dont les payens disaient avec un sentiment d'admiration et d'envie: "Voyez donc comme ils s'aiment."

Chaque fois que la messe devait être mystérieusement célébrée par un prêtre, errant de refuge, des émissaires dévoués couraient l'apprendre à leurs amis. On arrivait à des heures différentes, avec mille précautions. Il ne s'agissait pas seulement de son salut personnel, mais de celui d'un grand nombre. On célébrait l'office divin pendant la nuit, et souvent les chrétiens, qui se séparaient sur le seuil de la chapelle improvisée, rencontraient des bandes de piquiers et de jacobins entraînant vers les sections de nouveaux suspects.

La maison vers laquelle se dirigeait Jeanne servait depuis longtemps de retraite à un vieux prêtre, que le dévouement d'une pauvre femme avait réussi jusque-là à soustraire aux recherches les plus actives. Il vivait non pas dans un cabinet, dans une logette, dans un trou, mais dans l'énorme boîte d'une horloge à poids, fabriquée jadis en Allemagne, et dont la taille dépassait celle de tous les meubles de ce genre. L'horloge se trouvait tellement en vue, ses poids montraient et décroissaient si régulièrement, le coucou articulé sortait si gentiment de sa cage à toutes les heures, battant des ailes, et ouvrant son bec, que les plus habiles limiers envoyés dans le logis de Surette, n'avaient pas eu l'idée de demander si l'on n'avait pu faire de la boîte de cette horloge un réduit suffisant pour cacher pendant quelques heures un homme que l'on recherchait activement. Une petite slette permettait de s'y asseoir; et l'air y pénétrait à travers une rosace découpée, placée au-dessous du petit châlet habité par l'oiseau.

Lorsque la vieille Surette ne redoutait rien, le vieux prêtre, vêtu d'un costume d'ouvrier, pouvait rester dans la mansarde, au moindre bruit alarmant, il se dissimulait à tous les regards.

Près de la mansarde s'étendait un vaste grenier dont l'hôte du vieux prêtre avait la jouissance absolue. Elle y avait placé plusieurs caisses dans un apparent désordre; mais plusieurs fois par semaine, ces caisses se rangeaient avec symétrie, se couvraient de linge blanc, de chandeliers, de vases de fleurs. L'autel, un pauvre autel, se trouvait préparé pour le saint Sacrifice.

Quand aux fidèles, ils accouraient de loin, souvent, empressés, le cœur ému, l'âme d'une ardente ferveur d'une espérance ineffable.

C'était vers la maison de Surette que Jeanne se rendait à ce moment. Mme Roucher et sa fille connaissaient le secret des saintes cérémonies qui s'accomplissaient dans ce grenier. Le prêtre prostré y avait bûni plus d'un jeune couple, baptisé des petits enfants, donné la communion à des fidèles menacés qui de mandaient le pain de vie afin d'avoir la force d'achever un difficile voyage dont le terme serait peut-être le seuil même de la chapelle.

Combien de fois, Jeanne dont le cœur saignait par tant de blessures cachées, était elle venue dans le grenier de Surette chercher la force de souffrir sans se plaindre. Sans doute alors elle courait un danger,

mais mille fois moindre cependant que celui qui la menaçait. En cherchant à surprendre la comtesse de Civray, Robert pouvait l'avoir reconnue, suivie. C'était peut-être pour elle qu'elle tremblait à cette heure, elle consentait à mourir, mais auparavant elle voulait achever son œuvre.

Avant de pénétrer dans le couloir de Surette, elle s'arrêta, le corps caché dans l'ombre, la tête penchée en avant, explorant la rue silencieuse. Mais, si perçant fut le regard d'un homme, il ne pouvait pas la découvrir là. Un quart d'heure se passa de la sorte; quand elle crut qu'elle pouvait se rassurer d'une façon absolue elle gravit les quatre étages de la maison, puis s'arrêta devant une porte étroite, dont la peinture brune s'écaillait par plaques, elle frappa doucement.

Une vieille femme lui ouvrit. — Me reconnaissez-vous Surette, lui demanda l'ancienne lingère.

— Oui, Jeanne Raimbaut, oui, je vous reconnais, entrez.

— Y a-t-il beaucoup de monde? — La chapelle est presque pleine, et le prêtre revêt ses habits sacerdotaux.

— J'assisterai à la messe, Surette, après je remettrai une lettre à Mme Roucher si elle est au nombre des fidèles.

— Elle s'y trouve avec deux autres dames.

— Dieu soit béni! Je remplirai ma mission.

Jeanne entra dans le grenier. Sauf le point lumineux de l'autel, cette pièce énorme se trouvait dans l'ombre. Les charpentes de la toiture semblaient s'enfoncer dans un vague sans fin. Tout le monde était agenouillé sur le sol raboteux. La plupart des femmes voilaient leur visage de leurs mains, sans doute afin de cacher leurs larmes. Les hommes, debout, graves, avaient cette attitude humble et forte à la fois qui caractérise ceux qui se tiennent prêts à affronter une péril quand leur conscience l'ordonne.

Le prêtre ayant achevé de passer sa chasuble s'approcha de l'autel.

Il était très vieux, de longs cheveux blancs tombaient sur son vêtement de brocart, sa tête belle et reposée semblait légèrement et communicait à toute son attitude quelque chose de grand et d'attendri tout ensemble. Il avait la voix douce et profonde, et les paroles sacrées, en passant sur ses lèvres, s'imprégnaient d'une singulière ferveur. Les chrétiens prosternés aux pieds de ce prêtre ne voyaient pas seulement l'autel; derrière le crucifix, ils devinaient le bourreau.

Les larmes répandaient souvent aux paroles de l'officiant, et jamais Jeanne ne se sentit un cœur plus poignante émotion que durant cette messe célébrée dans un grenier.

Quand le saint sacrifice fut achevé, le prêtre baptisa quelques petits enfants, nés au sein de cette horrible tourmente révolutionnaire qui dressait l'échafaud du père à côté du berceau de l'enfant.

Jeanne n'attendit point que les pieuses cérémonies furent terminées, laissa sa place, puis gagnant la porte du grenier, soigneusement enveloppée dans une mante dont les plis cachaient sa taille, et dont le cauchon rabattu dérobait ses traits, elle alla l'un après l'autre sortir les fidèles, jusqu'à ce qu'elle reconnut Eulalie Roucher. Alors, glissant le billet qu'elle avait préparé dans les mains de la jeune fille, elle lui fit signe de garder silence, et se glissant dans la foule elle disparut.

En se trouvant dans la rue elle se sentit sauvée. Il lui fallut peu de peine pour reconnaître Mme de Civray et sa nièce. Toutes deux semblaient se concerter et causaient avec animation.

— Si c'était un piège? murmura Mme de Civray restée défilante.

— Celui ou celle qui nous voudrait trahir aurait envoyé des policiers arrêter le prêtre et les fidèles.

— Adieu donc! dit la comtesse à Mme Roucher, et puisse Dieu vous rendre l'admirable mari que vous pleurez.

— Je demanderai qu'il protège votre fils! ajouta la femme du poste.

Un moment après, deux des femmes prirent le chemin de la rue de la Loi, qui s'appelle aujourd'hui la rue Richelieu.

Jeanne les suivit à distance. Quand elles eurent franchi le seuil de la maison habitée par Rose-Thé, l'officiante de la citoyenne Fouquier-Tinville respira: — Encore une fois elle sont à l'abri! murmura-t-elle.

Jeanne ne songea plus qu'à regagner la demeure de sa maîtresse.

Quand elle revint, les fleurs se fanaient dans les vases, les bougies presque consumées gagnaient la collerette de cristal des bobèches, et les invités se préparaient à partir. Les femmes avaient les joues roses, le regard animé, les hommes parlaient haut, une harpe faisait entendre ses derniers arpegges. Tout respirait la joie, une joie expansive, touchant à diverses sortes d'excès, et rappelant ces débâcles romaines dont les poètes de la décadence nous ont légué les tableaux.

Jeanne, assise devant une petite table dans le cabinet de toilette de sa maîtresse, attendait que celle-ci eût reçu les adieux de ses invités. Elle passait subitement d'un recueillement auguste de la chapelle de la rue St-Honoré au bruit de la fête de Fouquier-Tinville. Elle entendait des rires de femmes, des refrains de chansons, puis, au milieu de ces bruits éclatants de verve, de jeunesse, sonnant le plaisir par tous leurs grelots, elle saisissait un nom lugubre prononcé le sourire aux lèvres, elle entendait le nom de proscrits qui se trouveraient sur la liste des condamnés du lendemain. Des sanglots gonflaient sa poitrine, et cependant elle devait sourire. Encore une minute, et Jeanne se trouvait en face de sa maîtresse.

Un coup de sonnette la rappela à son devoir d'officiante.

La citoyenne Fouquier-Tinville venait de rentrer dans sa chambre.

Debout devant une glace, elle enlevait ses boucles d'oreilles, et continuait à haute voix une conversation avec son mari qui venait d'entrer dans son cabinet.

— Ma chère, dit l'Accusateur public à sa femme, à cette heure même à lieu, à la prison Lazare, une petite scène capable de faire mourir de peur tous les oiseaux qui

noy y gardons en cage. Figure-toi que j'ai imaginé d'envoyer à Naudot tous les séducteurs de Biéâtre.

Un éclat de rire de Mme Fouquier-Tinville accueillit la nouvelle que lui apprenait son mari.

— Et bien! franchement, dit-elle d'une voix musicale comme une corde de harpe, je paierais cher pour voir ce spectacle après notre soirée. C'est impossible, n'est-ce pas? N'en parlons plus... Demain j'irai à la séance du tribunal... Décidément, Fouquier, j'aime mieux les émotions du tribunal que celles du théâtre... Les pièces du citoyen Marie-Joseph Chénier sont bien froides à côté de ce qui se passe quand tu présides.

Jeanne parut sur le seuil de la chambre; elle prenait sa poitrine à deux mains et semblait prête à défaillir.

— J'étais vraiment charmante ce soir, dit la citoyenne Fouquier-Tinville à son officieuse; décidément Rose-Thé ne vous avait pas trop vantée.

A continuer.

VALEUR LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MONTREAL

Le Papier sans rival pour \$1

offre de plus grands avantages que jamais aux Souscripteurs.

Prime en argent aux Solliciteurs d'abonnement et le meilleur papier Hebdomadaire aux Souscripteurs depuis aujourd'hui au 31 Déc., 1881 (14 mois) pour

UNE PIASTRE!

Un bon journal est toujours bon marché. C'est le cas avec la Gazette Hebdomadaire qui est sans rival sur le continent, pour le prix, la qualité et la variété. Vous pouvez trouver sans trouble ce qui vous intéresse, par son système de division. Vous avez La Famille, Science et Art, Religion, Nouvelles, Télégraphiques, Agriculture et Marchés, Littérature, Histoire Naturelle, Art Vétérinaire, le tout complet et vrai.

L'éditorial inutile d'en parler, la Gazette joue depuis longtemps du nom d'être le meilleur journal conservateur de la Péninsule. Les Maîtres de Postes peuvent l'avoir pour 50cts par année.

L'EDITION QUOTIDIENNE DE LA GAZETTE

est le seul journal de 8 pages qui parait le matin dans la Province, et reconnu le mieux informé pour les marchés. Vu sa grande circulation, les avantages d'annoncer par elle sont d'autant plus grandes.

Prix \$6 d'Avance

Demandez les Circulaires contenant des conditions spéciales au Clergé, Maîtres d'école, maîtres de Poste et Notaires.

Envoyez l'argent, ou Mandat sur la Poste, votre adresse bien intelligible, si nouveau ou renouvelé. Adressez toutes affaires GAZETTE PRINTING CO., MONTREAL, CANADA.

RI HARD WHITE, Directeur Gérant.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI 23 DECEMBRE 1880

Les trains marcheront comme suit:

Table with columns: DEPART, Mixte, Malle, Express, and rows for stations like Hochelaga à Hull, Hull à Hochelaga, etc.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer) Les Trains laissent la Station du Mile-End sept minutes plus tard.

Magnifiques Chars Palais sur tous les Trains Passagers, et élégants Chars Doroirs sur les Trains de Nuit.

Les Trains pour et de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 h P.M.

Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal. Bureau Général: 13, Carré de la Place d'Armes. Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, 13 Place d'Armes, Montréal. Vis-à-vis l'Hôtel St Louis, Québec.

L. A. SENECAL, Surintendant-Général.

MANUFACTURE DE BOIS DE L. P. MORIN, RUE ST. JOSEPH, ST. HYACINTHE.

Portes, Chassis, Jalousies, Décapage, Tonnage et Moulures de toutes sortes faits sous les plus courts délais avec d'excellent bois sec. Un plaineur emboutevreur et un aîné à bois ont été ajoutés à l'établissement afin de donner toute satisfaction au public.

M. Morin, vend et achète, également, toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses pour les clients.

1 Déc., 1880—A

H. DELISLE, RELIEUR.

Rue St. Denis, (Bloc Belhumeur) St. Hyacinthe. Livres, Cahiers de Musique, Brochures, Pamphlets, Livres Blancs, etc., etc., reliés avec soin et promptitude.

AUX PLUS BAS PRIX. St. Hyacinthe, 21 avril 1880.—A6

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente ses moulins à farine avec trois moulages en bon ordre, Smooth patent; à carder la laine, 2 foulons, press, etc., etc., à scie, à bardeaux. Ces moulins sont nus par l'eau, et la vapeur à défaut d'eau. L'istance 1 1/2 mille des stations des Jony lignes de chemin de fer, Sud-Est et Lac Champlain et St. Laurent; 1 1/2 mille de l'église de St. Guillaume dans le Township d'Upton.

Assis vingt arpents de terre en superficie. Conditions des plus faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

JOB L'HEUREUX, St. Guillaume d'Upton

TRANSPORT DES MALLS.

BUREAU de POSTE St. HYACINTHE

2 DECEMBRE 1878. DISTRIBUES A.M. P.M. MALLS. FRUMES A.M. P.M.

8 00 Montréal, l'Ouest, 10 00 10 00 9 45 St. Hilaire et la Rivier, Chamby 10 00 10 00 8 00 Island Pond 4 00 11 00 8 00 Québec 10 00 8 00 St. Damase, St. Dominique, St. Pie., 9 45 8 00 St. Hugues, Ste. Rosalie, St. Simon., 9 45 00 St. Anne, St. Bernabé, St. Jules, St. Louis de Bonsecours., 9 45 11 00 L'après-midi, le Mardi, Jeudi et Samedi., 11 30

Les Lettres enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant la fermeture des malls.

Le bureau de poste est ouvert au public de 8 h A à 6 h P.M., depuis le 1er Septembre au 1er Mai, et de 8 h A à 7 h P.M., depuis le 1er Mai au 1er Septembre.

E. L. R. COUILLARD-DESPRES, Maître de Poste.

12-78-ac-25

SOUSSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées portant la description "Provisions, fourrage et éclairage pour la Police à cheval," et adressées au "Très-Honorable Ministre de l'Intérieur, Ottawa," seront reçues jusqu'à midi de SAMEDI le 5 MARS.

On pourra se procurer des formules imprimées de soumissions, contenant tous les renseignements nécessaires au sujet des articles et des quantités voulus, en s'adressant à ce Département.

Aucune soumission ne sera reçue à moins qu'elle ne soit faite sur des formules imprimées. Il ne sera rien payé pour cette annonce aux journaux qui la publieront sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

J. S. DENNIS, l'épûté du Ministre de l'Intérieur.

FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 28 Janvier 1881.

NOUVELLE EDITION.

WEBSTER'S UNABRIDGED NEW EDITION WITH DICTIONARY SUPPLEMENT. Publiée par G. & C. MERRIAM, Springfield Mass

RECENT-COMPLET-SUPERIEUR Contient plus de 118,000 mots, 1928 PAGES, 3000 GRAVURES, 4600 mots nouveaux et Significations, Biographique de plus de 9700 Noms.

Du Canada Educational Monthly, de Toronto.—Il arrive la différence entre les anglais du vieux monde et ceux qui habitent l'Amérique. Il n'a pas le "Webster," aucun livre ne peut satisfaire ses recherches, ni lui fournir d'informations comme le Dictionnaire de Webster. Considérant ses éditions, ses abréviations, son prix, c'est un travail de production de choix, de littérature, et d'ouvrages de mécanique.

Toutes les écoles de la Puissance devraient l'avoir. Tous les Maîtres d'Écoles et même tous ceux qui lient l'Anglais ne peuvent se dispenser de l'avoir, c'est un monument, une gloire pour notre langue maternelle.

De la London Quarterly Review.—Le tout en somme, est certainement le Dictionnaire Anglais le plus pratique et le plus complet qui existe.

Un besoin pour tout homme instruit.—Lord Brugham. "Chaque homme connaît sa valeur.—W. H. Prescott, l'Historien.

"Ce livre est indispensable à ceux qui étudient la langue anglaise.—Morrison R. Watts, Juge en Chef, E. U.

AVIS.

AVIS public est par le présent donné, que la Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est fera application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour y ajouter une clause afin que les frais d'exploitation soient considérés première hypothèque sur les revenus du chemin et pour définir la chose, et aussi pour l'autoriser à bâtir un embranchement commençant sur son chemin actuel dans le comté de Shefford et allant à l'Est en ligne directe ou autant que possible, afin de joindre les chemins de fer qui viennent à la ville de Sherbrooke ou près de cette ville, et à l'Ouest du dit point afin de joindre le chemin de fer de Montréal, Portland et Boston dans les comtés de Rouville, Iberville ou Missisquoi et pour d'autres fins.

Montréal, 21 Janvier 1881.

JAS. O'HALLORAN, Procureur de l'Applicante